

# Pour une FRANCE et une EUROPE actives en faveur de l'abolition des armes nucléaires

## Situation

*Les armes nucléaires sont des armes de domination et de destruction massive explicitement destinées à massacrer les populations civiles. Elles ont des conséquences humanitaires et environnementales (hiver nucléaire) catastrophiques même lors d'une utilisation régionale.*

*Utilisées par deux fois dans l'histoire de l'Humanité, leur prolifération accroît le danger d'un nouvel usage volontaire ou accidentel.*

*Pour faire face au danger, la communauté internationale a estimé dès 1970 qu'il n'y avait qu'une seule issue possible, leur élimination. Cette élimination a été prévue, dans le cadre d'un traité international, le Traité de non-prolifération (TNP) signé par la totalité des États du monde sauf l'Inde, le Pakistan et Israël. La Corée du Nord s'en est retirée en 2003. Depuis, il y a plus de pays qui ont renoncé à l'arme nucléaire que de pays qui ont cherché à l'acquérir.*

*A travers le TNP, les **États dotés** de l'arme atomique (Russie, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Chine) se sont engagés à éliminer leurs bombes atomiques et devront rendre compte lors du Comité préparatoire du TNP en 2014, des efforts fournis. En échange, les **États non dotés** se sont engagés à ne jamais posséder ces armes.*

*La modernisation et le développement d'armes nucléaires plus sophistiquées (mini nukes, etc...) par les puissances nucléaires montre clairement le non-respect de leurs obligations de désarmement et constitue une claire violation du TNP.*

*Pour la France, cette violation consiste notamment dans son programme d'essais nucléaires en laboratoire, son élaboration de nouvelles bombes atomiques (TN 75 et TNN), de nouveaux missiles (M 45 et M 51) et dans la construction de nouveaux sous-marins porteurs d'armes nucléaires (les SNLE- NG).*

*Le maintien et la modernisation de l'arsenal Français coûtent 15 milliards d'Euros. Dans la crise subie actuellement par la population française, comment ne pas mettre en regard l'augmentation du budget militaire et la réduction des budgets sociaux (éducation, santé, transports, retraites, etc.)*

## Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, le désarmement nucléaire est une question de survie de l'espèce humaine et de préservation de la planète. Toute frappe nucléaire est un crime contre l'humanité, moralement insoutenable à cause des conséquences humaines catastrophiques car elle vise les populations civiles. Les armes nucléaires sont dangereuses, coûteuses économiquement et inutiles militairement.

L'abolition des armes nucléaires est une obligation du droit international au travers de l'article 6 du TNP et des principes essentiels du droit humanitaire international (Convention de Genève).

Cette obligation a été rappelée par le Tribunal International de la Haye le 8 Juillet 1996 à l'unanimité des 14 juges : « il existe une obligation de poursuivre de bonne foi jusqu'à leur conclusion, des négociations pour le désarmement nucléaire sous tous ses aspects, sous un contrôle international strict et effectif ».

Dans ce contexte, la France et la Communauté internationale doivent s'engager sans tarder dans la réalisation de ce qu'ils ont signé, la mise en œuvre effective du désarmement nucléaire.

Les armes nucléaires étant illégales, comme le précise la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en 1961, l'heure n'est pas aux débats idéologiques mais à la mise en œuvre du droit international.

Ainsi, les milliers de bombes atomiques possédées par les USA, le Royaume Uni ou d'autres États ont été inutiles contre les attentats terroristes.

La France et l'Europe doivent prendre l'initiative pour l'adoption d'une Convention d'élimination des armes nucléaires. Déjà 145 pays sont favorables à la mise en œuvre d'une telle Convention. Le modèle de Convention proposé par le Costa Rica et la Malaisie à l'Assemblée générale de l'ONU peut être une base de négociation.

Cet engagement n'exclura pas des mesures exemplaires telles que la levée immédiate de l'état d'alerte et l'arrêt de tout programme de modernisation, tel que le programme M51. Nous soulignons également l'importance des résultats de la Conférence du TNP 2010 :

- l'évocation dans le document final d'une Convention d'élimination de l'arme nucléaire.
- la Conférence en 2012 sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, dont le mouvement va s'assurer de la bonne tenue et en faire la promotion (application de la résolution de 1995),
- l'importance réaffirmée de la création de zones sans armes nucléaires. En effet, les zones exemptes d'armes nucléaires, qui recouvrent déjà la moitié Sud de la planète, restent d'importance cruciale pour continuer leur extension.

Le Mouvement de la Paix demande que la France et l'Europe s'engagent dans la mise en œuvre de nouvelles orientations pour la paix et la sécurité du monde, en s'opposant à la militarisation des relations internationales et en s'attaquant aux racines des maux de ce monde : l'injustice, la pauvreté, les atteintes aux droits humains et sociaux, et en développant des mécanismes de sécurité collective.

Pour cela il faut de l'argent. Nous souhaitons que les crédits consacrés au désarmement nucléaire, à la promotion de tous les droits humains et à l'émergence progressive d'une culture de la paix, s'opposent aux logiques actuelles de domination et de guerre.